



... SÉMINAIRE ...

TECHNIQUES LIQUIDATIVES ET PROCÉDURE CIVILE (PREMIÈRE INSTANCE ET APPEL)

AJACCIO

LES 22 ET 23 MAI 2025

9 H - 17 H

**SOFITEL GOLF D'AJACCIO
THALASSA SEA & SPA**

Domaine de La Pointe
20 166 Porticcio

:: PRÉSENTIEL ::

**VALIDATION
16 H**

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE



NIVEAU : 2

PRÉREQUIS : Disposer
des connaissances et de la
pratique professionnelle

www.edase.fr

❖ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ❖

- Maîtriser efficacement les techniques liquidatives
- Connaître les dernières évolutions jurisprudentielles et textuelles
- Maîtriser l'actualité législative et jurisprudentielle de procédure civile en première instance et en appel

TYPE DE FORMATION : présentiel

NIVEAU : 2

PRÉ-REQUIS :

Approfondissement des connaissances et des pratiques de la matière

DURÉE DE LA FORMATION :

2 journées de 8 heures

4 ateliers de 4 heures

Les 22 et 23 mai 2025

NOMBRE D'HEURES VALIDÉES :

16h pour la totalité du séminaire

MÉTHODOLOGIE :

Exposé théorique illustré des dernières jurisprudences, d'exemples pratiques et cas pratiques chiffrés

❖ INTERVENANTS ❖

M. V. ÉGÉA,

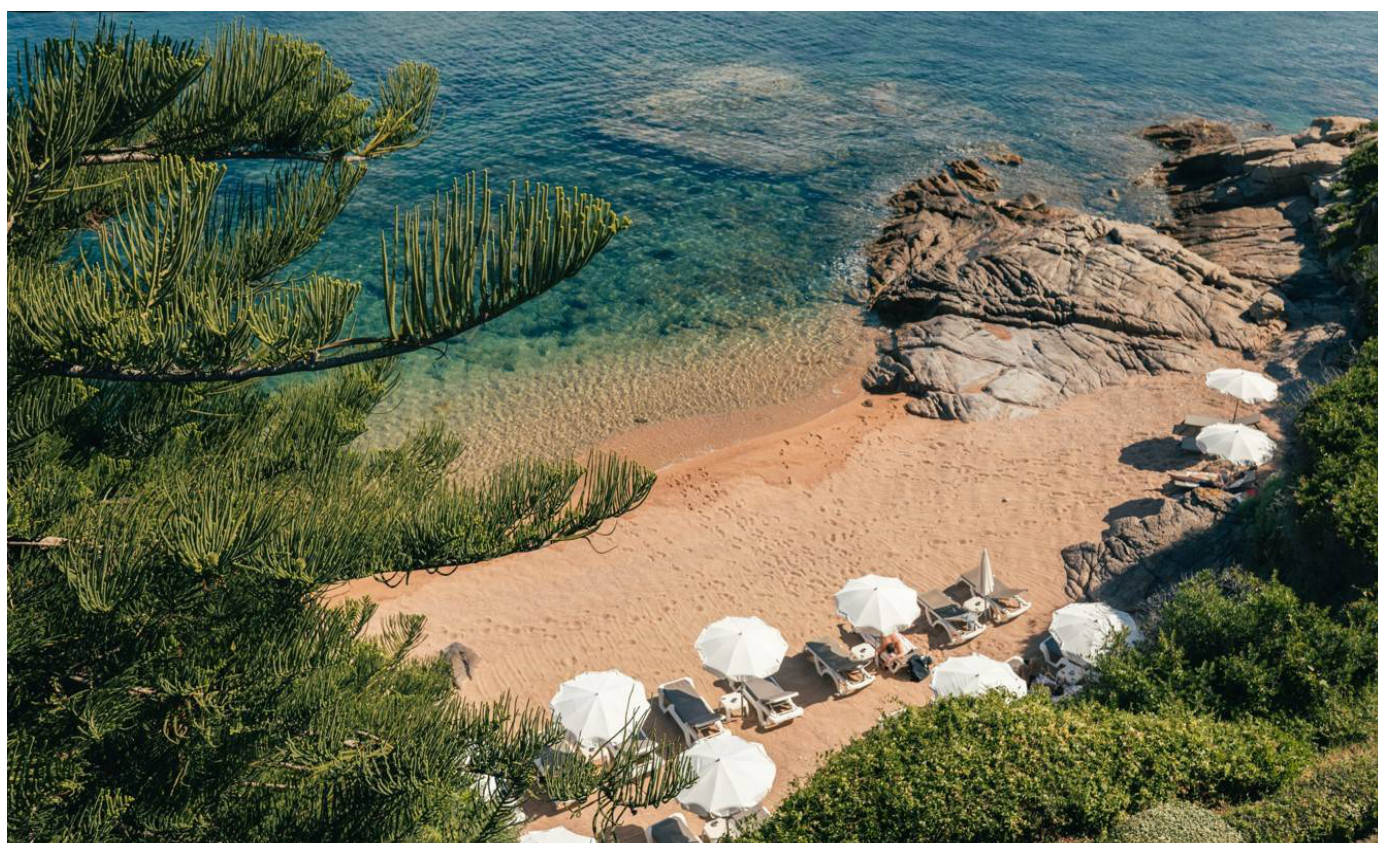
*Professeur agrégé à Aix-Marseille Université,
Directeur du LDPSC*

Mme N. FRICERO,

*Professeure à l'Université de Nice Côte d'Azur,
Ancien membre du Conseil Supérieur
de la Magistrature,
Membre du Conseil National de la Médiation*

Me J. TERVIL,

Avocat au Barreau de Paris



∴ PROGRAMME DU MERCREDI 21 MAI 2025 ∴

À PARTIR DE 16 H

ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET
DÎNER

∴ PROGRAMME DU JEUDI 22 MAI 2025 ∴

09 H > 9 H 30

ACCUEIL CAFÉ

TECHNIQUES LIQUIDATIVES : LA LIQUIDATION DES RÉGIMES MATRIMONIAUX (PARTIE I)

9 H 30 – 12 H 30

M. V. ÉGÉA,
*Professeur agrégé
à Aix-Marseille Université,
Directeur du LDPSC*

Me J. TERVIL
Avocat au Barreau de Paris

Objectifs :

- Maîtriser efficacement les techniques liquidatives (compte d'indivision, récompenses, créances entre époux)
- Connaître les dernières évolutions jurisprudentielles et textuelles
- Comparer les différents régimes matrimoniaux et leurs conséquences

Programme :

- Comparer les conséquences du choix d'un régime matrimonial
- Élaborer plusieurs schémas liquidatifs (époux mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, sous le régime de la séparation de biens, sous le régime de la participation aux acquêts)

12 H 30 > 14 H

COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

TECHNIQUES LIQUIDATIVES : LA LIQUIDATION DES RÉGIMES MATRIMONIAUX (PARTIE II)

14 H – 17 H

M. V. ÉGÉA,
*Professeur agrégé
à Aix-Marseille Université,
Directeur du LDPSC*

Me J. TERVIL
Avocat au Barreau de Paris

Objectifs :

- Conseiller utilement ses clients quant à l'opportunité de changer de régime
- Anticiper les difficultés liquidatives (conseil)
- Résoudre les désaccords subsistants (contentieux)

Programme :

- Résoudre les difficultés liquidatives récurrentes : prescription de l'indemnité d'occupation, financement par un époux de la construction faite sur le terrain de l'autre, détermination de la contribution aux charges du mariage...
- Présentation des principaux mécanismes : récompenses, créances entre époux, contribution aux charges du mariage, libéralités entre époux, comptes d'indivision...

À PARTIR DE 19 H

SOIRÉE CORSE
(APÉRITIF ET BRASERO)

09 H > 9 H 30

ACCUEIL CAFÉ

BILAN DE LA PROCÉDURE CIVILE DE PREMIÈRE INSTANCE

9 H 30 – 12 H 30

Mme N. FRICERO,
*Professeure à l'Université
de Nice Côte d'azur,
Ancien membre du Conseil
Supérieur de la Magistrature,
Membre du Conseil National de
la Médiation*

Objectifs :

- Maîtriser l'actualité législative et jurisprudentielle de la procédure civile de première instance

Programme :

- La stratégie contentieuse face à l'amiable
- Les nouveaux schémas procéduraux applicables devant le tribunal judiciaire en procédure écrite avec avocat obligatoire
- Actualité de la procédure orale devant le tribunal judiciaire
- Actualité de la preuve
- Gestion des incidents de procédure écrite et orale (fins de non-recevoir, incidents d'instance, péremption, radiation, caducité)

12 H 30 > 14 H

DÉJEUNER

BILAN DE LA RÉFORME DE LA PROCÉDURE CIVILE D'APPEL

14 H – 16 H

Mme N. FRICERO,
*Professeure à l'Université
de Nice Côte d'azur,
Ancien membre du Conseil
Supérieur de la Magistrature,
Membre du Conseil National de
la Médiation*

Objectifs :

- Maîtriser l'actualité législative et jurisprudentielle de la procédure civile d'appel

Programme :

- Conditions générales pour former appel
- Procédure ordinaire avec représentation obligatoire
- Procédure de fixation à bref délai
- Procédure sans représentation obligatoire
- Les incidents de la procédure d'appel (péremption)

16 H

CLÔTURE DE LA JOURNÉE
ET DU SÉMINAIRE

::: TARIFS ET PRISE EN CHARGE :::

Ce tarif comprend les sessions de formation (deux jours) ainsi que les pauses café, les déjeuners, les dîners et l'hébergement pour deux nuits.

	TARIF* POUR LE SÉMINAIRE - 14 H
TARIF AVOCAT SÉMINAIRE SANS HÉBERGEMENT (2 jours + repas)	590 €
TARIF AVOCAT SÉMINAIRE & HÉBERGEMENT (2 jours + hébergement)	1290 €
TARIF ACCOMPAGNANT ** REPAS & HÉBERGEMENT (Repas 2 jours + hébergement)	490 €

** Inscription à l'adresse suivante : formationcontinue@edase.fr

* FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H. Possibilité de prise en charge au FIF-PL individuel.

::: FAITES FINANCER VOTRE FORMATION ! :::

La formation pourra être prise en charge par les organismes collecteurs de fonds au titre de la formation continue selon les conditions de ces organismes. FIF-PL : www.fifpl.fr, OPCO-EP : www.opcoep.fr

Il vous appartient d'en faire la demande **avant le début de la formation**.

Référence pour dossier de prise en charge : EDA Sud-Est CFBSE

Enregistré sous le numéro 93 13 P 0048 13. *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*

::: INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! :::

AVOCATS

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat

Séminaire sans hébergement [ICI](#)

Séminaire avec hébergement [ICI](#)

Date limite d'inscription : 8 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1 (si ce n'est pas déjà déposée dans votre espace avocat)

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tutoriel de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription

Par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

ACCOMPAGNANT

Contactez le service formation continue à l'adresse mail suivante : formationcontinue@edase.fr

OU Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous et envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription, à l'adresse ci-dessus.

Attention : Date limite d'inscription et de réception du règlement : 8 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en salle de formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION
::: SÉMINAIRE :::
TECHNIQUES LIQUIDATIVES ET PROCÉDURE CIVILE
JEUDI 22 ET VENDREDI 23 MAI 2025

Bulletin à compléter et à retourner 8 jours ouvrés avant la formation, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :

61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

AVOCAT

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance :

Avocat au Barreau de : Numéro de SIRET :

Date de prestation de serment :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

ACCOMPAGNANT*

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

* Inscription à l'adresse suivante : formationcontinue@edase.fr

::: TARIFS :::

SÉMINAIRE · 16 HEURES

AVOCAT SANS HÉBERGEMENT (2 JOURS + REPAS) · 590 €

AVOCAT SÉMINAIRE + HÉBERGEMENT · 1290 €

ACCOMPAGNANT (REPAS 2 JOURS + HÉBERGEMENT) · 490 €

::: MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION :::

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

Date limite d'inscription et de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr



:: TOUT AU LONG DE L'ANNEE : NOS OFFRES DE FORMATION ::

Pour chaque formation proposée, une plaquette contenant l'ensemble des détails de celle-ci et le bulletin d'inscription est joint.

Au format électronique, cette plaquette est disponible en téléchargement dans le catalogue en ligne.

Bon à savoir :

Toutes les formations sont publiées sur le site internet de l'Ecole, régulièrement mis à jour.

Un relais de diffusion pour chaque ordre est également assuré de manière mensuelle.

Newsletter mensuelle

Elle est envoyée par le service communication à l'ensemble de ses contacts.

Organisée par «Pôle» et «Matière», vous pouvez rapidement identifier les formations qui vous intéressent et vous y inscrire en ligne (via la fiche d'inscription jointe).

E-mailings ciblés : Pôle et/ou Matière

En fonction de vos centres d'intérêts, des e-mailings thématiques portant sur des évènements particuliers ou définis par pôle de formation sont également envoyés.

Si vous souhaitez rejoindre notre base de données et ainsi recevoir régulièrement nos offres de formation continue, nous vous invitons à contacter la chargée de communication

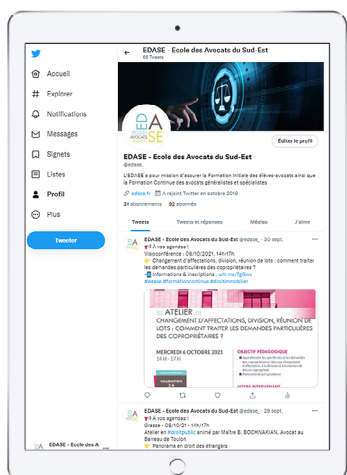
(communication@edase.fr), en mentionnant les informations suivantes :

- Vos nom et prénom
- Votre Barreau
- Votre adresse email

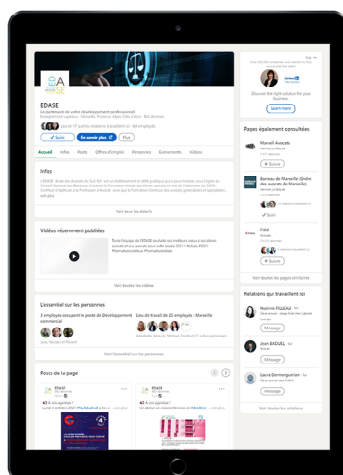
N'hésitez pas à nous faire part de vos retours.

Bonne formation à tous !

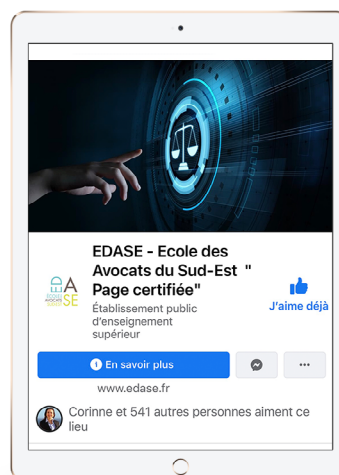
:: REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ::



:: [TWITTER](#) ::



:: [LINKEDIN](#) ::



:: [FACEBOOK](#) ::



61, boulevard de la Blancarde
13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42

www.edase.fr